

Protection contre la guerre chimique.

général inspecteur Sieur, paru dans la revue *Je sais tout*¹ : « Apprenons à protéger, dès le temps de paix, les civils contre les gaz toxiques », et nous espérons que du concours de toutes ces compétences et de ces bonnes volontés, sortiront avant peu des solutions immédiatement applicables ; l'entreprise est d'envergure, mais le danger aérien est bien pire réalité. *Prof. L. D.*

Commission mixte bulgare.

Par lettre en date du 26 septembre, la Croix-Rouge bulgare informe le Comité international que la Commission mixte bulgare pour la protection des populations civiles contre la guerre chimique est constituée dès maintenant de la façon suivante :

- Délégué de la Société bulgare de la Croix-Rouge ;
- Délégué de la direction de la Santé publique en Bulgarie ;
- Délégué du ministère de la Guerre, état-major ;
- Délégué de la Commune municipale centrale de Sofia ;
- Délégué de l'Université de l'Etat ;
- Délégué du Service sanitaire de la Ville de Sofia ;
- Délégué du Commandant militaire de Sofia ;
- Délégué de l'Union des pharmaciens de Bulgarie ;
- Délégué de la direction de l'aviation ;
- Délégué de l'Union des chimistes de Bulgarie ;
- Délégué du Service sanitaire militaire ;
- Délégué du commandant de la police de Sofia.

La Commission mixte bulgare a eu sa première réunion récemment et a nommé une commission de quatre membres pour élaborer un programme d'activité. La Commission s'adjoindra, s'il y a lieu, des experts techniques qualifiés.

¹ *Je sais tout*, la grande revue de vulgarisation scientifique, N° 273, septembre 1928. Paris.